

**COORDINATION NATIONALE des Comités de Défense des  
Hôpitaux et Maternités de Proximité**  
(Fondée à Saint Affrique en avril 2004)

**Siège social : 1 rue Jean Moulin 70200 LURE**  
**Secrétariat : lundi-vendredi de 13h30 à 17h - Tel : 09.79.72.84.66**  
**SIREN : 503 711 988 - SIRET : 503 711 988 00017**  
**Association agréée - Arrêté du 14/08/2008 - N2008AG0003**  
**Site : <http://www.coordination-nationale.org>**  
**Contact : [postmaster@coordination-nationale.org](mailto:postmaster@coordination-nationale.org)**



COORDINATION NATIONALE

**Président** : Michel ANTONY - [Michel.Antony@wanadoo.fr](mailto:Michel.Antony@wanadoo.fr)  
Adresse: 3 rue Labarbe 70200 MAGNY VERNOIS - Tel. 03.84.62.91.65 - 06.63.82.28.24  
**Vice Présidente** : Françoise NAY [jean.rostandivry@wanadoo.fr](mailto:jean.rostandivry@wanadoo.fr)  
Adresse: 3 rue Coutant 94200 IVRY sur Seine - Tel. 01.46.72.63.82 - 06.07.89.06.57

Madame la Ministre des Affaires sociales et de la Santé  
sous couvert de Monsieur le Premier Ministre  
sous couvert de Monsieur le Président de la République

**Objet** : remarques et **demande d'audience**

Nous nous félicitons du résultat des Élections présidentielles qui a conduit au départ de Nicolas SARKOZY et de toute son équipe. La politique en matière de santé, menée pendant toutes ces dernières années, a contribué à déstabiliser l'hôpital public, à privatiser la santé et à supprimer tant de services publics de proximité absolument indispensables.

Nous espérons fortement que le nouveau gouvernement auquel vous appartenez rétablira et renforcera la primauté du service public de santé, redonnant ainsi aux habitant(e)s de notre pays un accès aux soins et à une santé de qualité, pour toutes et tous, partout et à toute heure - ce qui est loin désormais d'être le cas.

**Nous regrettons cependant qu'il n'y ait pas un ministère spécifique concernant la santé**, tant les problèmes la concernant sont multiples, et les aggravations et urgences de plus en plus prégnantes.

Dans l'esprit de l'Appel du 2 avril 2011 « *Notre Santé En Danger* » (signé par toute la gauche politique), nous espérons que vous saurez concrétiser ces revendications et donner un signe fort à toutes et tous qui rêvent enfin d'un changement profond dans ce domaine et dans d'autres, avec particulièrement en ce qui concerne la Coordination nationale :

- La suppression de loi HPST et des lois sécuritaires de la psychiatrie.
- La fin des dépassements d'honoraires (puis des autres restes à charge) en commençant par supprimer toute place du privé dans l'hôpital public.
- L'arrêt de toute forme de privatisation de l'offre de soin hospitalière et en particulier de la chirurgie, de la biologie, de l'entretien, du ménage...
- La reprise des investissements hospitaliers (hôpital 2012 et autres chantiers bloqués...) conformes aux besoins réels.
- L'attribution de personnels de santé et le financement correspondant aux secteurs et aux sites qui le nécessitent en remettant (au moins partiellement) en cause la liberté d'installation, mesure incontournable à nos yeux pour résoudre la problématique des déserts médicaux et du manque de praticiens dans l'ensemble des hôpitaux publics.
- La prise en compte d'une véritable politique de prévention et des nouveaux risques comme la perte d'autonomie et les facteurs environnementaux.

- Et surtout **l'arrêt immédiat de toutes les restructurations sanitaires, avec la réouverture rapide des sites (services hospitaliers, maternités, centres d'IVG) indispensables** (comme par exemple, pour ne prendre qu'un cas fortement médiatisé ces derniers mois, la réouverture de la maternité de La Seyne sur Mer).

Madame la Ministre, **nous sommes disponibles pour vous rencontrer**, afin de contribuer au rétablissement d'une nécessaire démocratie sanitaire tant nationale que locale, dans un nouveau climat de confiance et de respect, indispensable pour entamer enfin une concertation pluraliste et ouverte.

Nous vous souhaitons réussite et succès dans cette immense tâche de réhabilitation de l'hôpital public, de la remise en confiance des personnels, de la prise en compte de l'avis des usagers\*, syndicats, élus et de la disparition des inégalités d'accès aux soins.

Veillez recevoir, Madame la Ministre, nos meilleures salutations militantes.

Lure le 22/05/2012

Michel ANTONY président de la Coordination Nationale

\* en leur assurant appuis, indemnités notamment de déplacement, formations, reconnaissance plus large et plus pluraliste surtout pour la représentation dans les différentes instances (dans ce cadre notre Coordination, jugée sans doute trop critique, a semble-t-il été systématiquement écartée, sauf rares exceptions). La pratique des ARS qui semblent privilégier certaines organisations est absolument démocratiquement inacceptable.